

LA LETTRE

de VAL-ECO - N°14



Chaque jour un Français produit en moyenne 1 kg de déchets !

La production d'ordures ménagères par français a doublé en 40 ans et continue de croître à raison d'1 à 2% par an. Cette situation est le résultat d'une évolution profonde des modes de vie, des habitudes d'achat et de consommation.

Industriels et consommateurs peuvent agir, chacun à leur niveau, pour mettre en place des solutions durables et respectueuses de l'environnement.

Du côté des industriels, les progrès de la recherche ont permis de diminuer le poids des emballages. Par exemple, le poids unitaire des pots de yaourt a été réduit de 13% en 8 ans, et de 10% pour les canettes aluminium. En optimisant la découpe d'un emballage, l'industriel réduit la quantité de rebuts de fabrication et les achats de matières premières.

Pour sa part, le consommateur détient le pouvoir d'acheter ou de ne pas acheter les produits qui lui sont proposés, en fonction de ses besoins et de son mode de vie. Par ses choix et ses demandes, il peut influencer sur l'offre de produits et peser sur la chaîne de fabrication.

Ainsi, chaque jour, à la maison, au bureau, en faisant les courses comme du bricolage, chacun d'entre nous peut agir significativement pour réduire sa production de déchets.



Campagne ADEME
«Réduisons vite nos déchets, ça déborde !»

VAL-ECO vous propose un numéro spécial sur la réduction des déchets

RECYCLAGE QU'EN EST-IL CHEZ NOUS ?



NOUS TRIONS PLUS, MAIS ... NOUS JETONS PLUS !

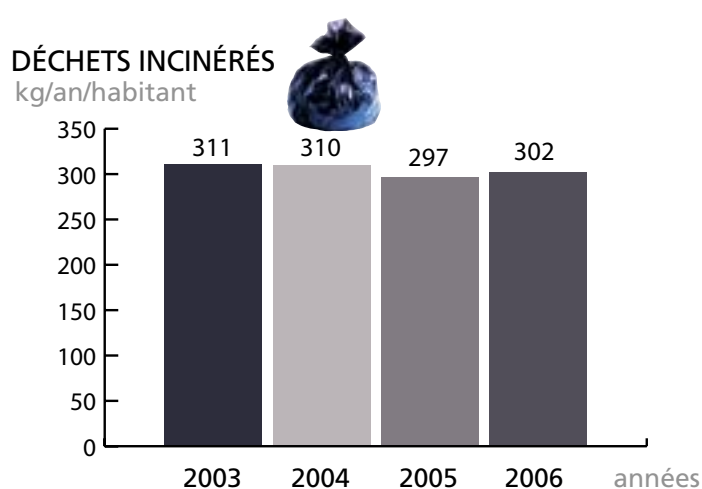
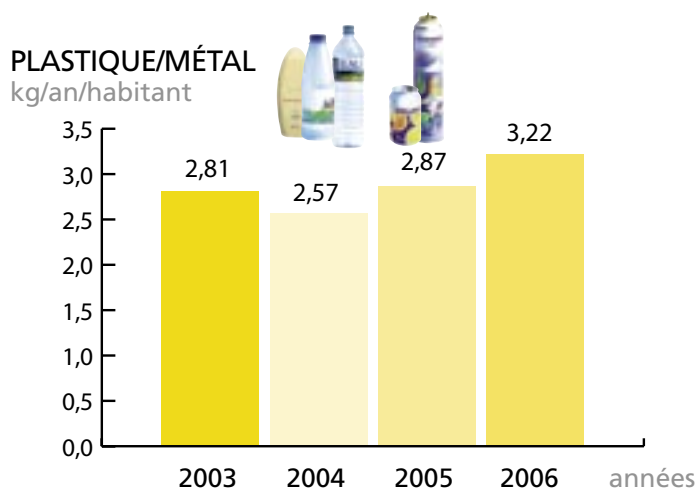
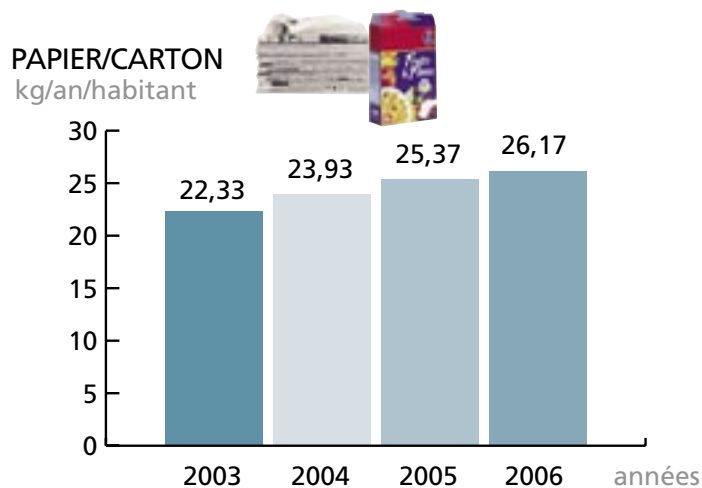
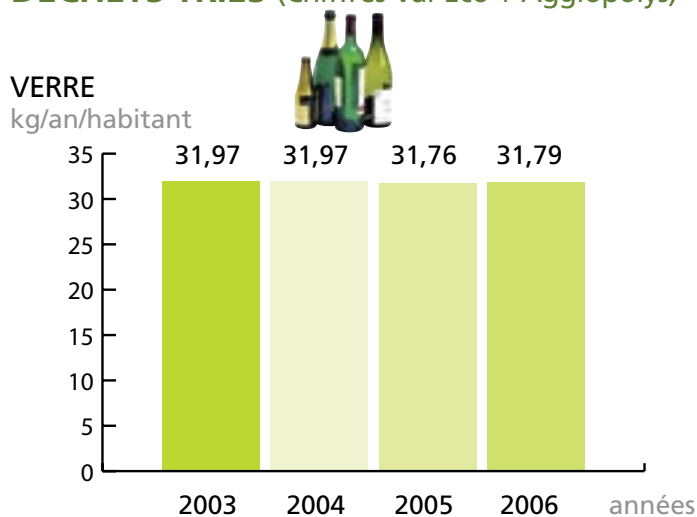
En 2006, les quantités de déchets triés ont augmenté. Grâce à notre effort de tri, des économies de matières premières et d'énergie ont été réalisées.

Cependant, alors que depuis plusieurs années la quantité de déchets incinérés diminuait progressivement, elle augmente légèrement en 2006.

En conclusion, nous trions plus, mais nous jetons également plus !

Aujourd'hui, il est donc temps d'agir pour réduire notre production de déchets.

DÉCHETS TRIÉS (Chiffres Val-Eco + Agglopolys)



DÉCHETTERIE : RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES

Il est strictement interdit :

- de pénétrer dans la déchetterie en dehors des heures d'ouverture.
- de descendre dans les bennes et de récupérer des objets.

Des sanctions pourront être prises envers les contrevenants.



QUELQUES GESTES SIMPLES POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS

Dans le cadre de la campagne nationale de Prévention des déchets, l'ADEME et le Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables préconisent quelques gestes simples qui permettent de réduire les déchets :

▶ PRÉFÉRER LES PRODUITS DURABLES AUX PRODUITS JETABLES

Voici quelques exemples pour guider les achats du quotidien :

Produits jetables à éviter : lingettes, essuie-tout, gobelets plastique, piles classiques.

Produits durables à préférer : éponges, torchons, serpillières, chiffons à poussière, tasses, piles rechargeables...



▶ PRIVILÉGIER LES PRODUITS AVEC MOINS D'EMBALLAGES

Les produits de consommation individuelle ou les mini doses, portionnés et sur-emballés, sont à éviter. Il vaut mieux privilégier les éco-recharges, les formats familiaux et les produits achetés en vrac.



▶ ÉCONOMISER LES PILES

Trier les piles est indispensable, les économiser aussi :

- optons pour des piles accumulateurs (rechargeables plusieurs centaines de fois) ;
- préférons les appareils que l'on branche sur secteur.



▶ INDIQUER « STOP PUB » SUR SA BOÎTE AUX LETTRES

Chaque foyer reçoit en moyenne 40 kg de prospectus par an. En apposant un autocollant STOP PUB, nous signalons notre refus de recevoir des imprimés et journaux publicitaires sans adresse.



Aujourd'hui plus de 5% des français ont déjà indiqué sur leur boîtes aux lettres leur souhait de ne pas recevoir d'imprimés sans adresse.

Ce geste simple a un double **impact écologique** (économie de papier, de matières premières, ...) et **économique** (diminution du coût de collecte et de traitement).

En savoir plus

Agence de l'environnement et de la Maîtrise de l'Énergie www.ademe.fr

Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables www.ecologie.gouv.fr

Campagne de prévention des déchets www.reduisonsnosdechets.org

Syndicat mixte de collecte et de traitement des déchets du Blaisois www.valeco41.fr

QUELQUES GESTES SIMPLES POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS

Zoom sur deux pratiques de réduction des déchets

► LE COMPOSTAGE



Pour les déchets végétaux de jardin et de cuisine, pensons au compostage : **c'est plus pour le jardin, et moins pour la poubelle !**

Cette technique simple permet de **transformer la plupart de nos déchets végétaux** (herbes, feuilles, petites branches, ...) et de cuisine (épluchures, marc de café, ...) **en un produit semblable à de l'humus** très utile pour le jardin et le potager.

Grâce au compostage, nous participons activement à la préservation de l'environnement :

- d'une part, **nous améliorons la qualité du sol**. En effet, le compost restitue à la terre la matière organique et les éléments nutritifs nécessaires à la croissance des plantes (ce qui n'est pas le cas avec un engrais chimique),

► LE DON, L'ÉCHANGE

Certains de nos objets ou équipements sont **en bon état** et donc **encore utilisables**.

Ce ne sont donc pas des déchets !!

Pensons à les donner, ils peuvent être utiles à d'autres !

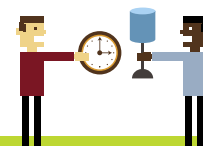
Des organisations caritatives et des associations à but non lucratif récupèrent le mobilier, les appareils électroménagers, les jouets, les vêtements...



Environ 1/3 des déchets qui finissent dans la poubelle peut être composté.

- et d'autre part, **nous participons à la réduction de nos déchets**. En effet, en valorisant sur place les déchets végétaux, nous réduisons les quantités de déchets à collecter puis à traiter.

Si vous souhaitez recycler vos déchets végétaux pour produire votre propre compost, **VAL-ECO vous propose d'acquérir un composteur adapté à vos besoins**. Pour cela, il vous suffit de retirer un bon de commande dans votre mairie (ou de le télécharger sur le site www.valeco41.fr rubrique compostage).



Val-Eco a également mis à votre disposition sur son site Internet une **Bourse d'échanges** qui vous permet de donner vos objets en échange, ou non, d'autres objets.

Rendez-vous sur www.valeco41.fr rubrique Bourse d'échanges.

Pour tous renseignements sur la collecte et le traitement des déchets, pour découvrir les gestes éco-citoyens, pour faire jouer vos enfants ou encore, vous inscrire sur notre bourse d'échanges, connectez-vous sur : www.valeco41.fr



Syndicat mixte de collecte et de traitement des déchets du Blaisois

www.valeco41.fr

Lettre d'information éditée par VAL-ECO
1 rue Honoré de Balzac - 41000 BLOIS
Directeur de la Publication : Daniel VIORA
Responsable de la Rédaction : Agnès BRUNAUD
Conception, Réalisation, Impression : Flamingo communications
Crédits photos : Eco-Emballages, VAL-ECO
Tirage : 52500 exemplaires
Dépôt légal : juin 2007
ISSN : 1954-9814

Imprimé sur papier recyclé

